



RECU 16.12.15
 PLAN DE PREVENTION
 DES RISQUES PREVISIBLES
 (P.P.R.)

Commune de **BORMES - LES - MIMOSAS**

Le Batailler
La Vieille

4 - ANNEXE

Direction
 Départementale
 de l'Équipement
 Var
 S.D.T.E.

Pour être annexé à la délibération
 du Conseil Municipal en date du : 17 DEC 2015
 Le Maire, *François Arizzi*

DIRECTION REGIONALE DE
 L'ENVIRONNEMENT
 PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Echelle : 1 / 2 000
EDR 25 © IGN1998
septembre 2000

